

Charte des membres de l'Utilothèque

Préambule

L'esprit qui anime cette charte de prêt mutuel correspond à deux raisons principales. La première est le sous-emploi de la plupart de nos objets et outils. Nous contribuons par là à une surconsommation inutile et à un gâchis de ressources (la plupart sont fabriqués de matériaux issus du pétrole). La seconde est notre désir de créer des liens de solidarité et de connaissance mutuelle, d'établir des réseaux locaux de confiance qui résistent au repli sur soi et à l'inconscience consumériste.

Dans cet esprit, et dans le cadre de votre adhésion à Goulaine Nature Environnement, association loi 1901 domiciliée à Basse-Goulaine, vous avez accès à l'Utilothèque, la communauté d'adhérents et adhérentes qui se prêtent des objets. En devenant membre de cette communauté, vous vous engagez, à la fois en tant que prêteur et emprunteur.

En tant que membre, je m'engage :

1. Je m'engage à adhérer au principe prêteur / emprunteur auprès d'une communauté d'adhérents identifiés, constituée sur le mode de l'affinité, la confiance et la cooptation.
2. Je m'engage à mettre à disposition des objets dès mon inscription.
3. Je m'engage à adhérer au principe de réciprocité en prêtant autant que j'emprunte, selon un principe d'auto-régulation.
4. Je m'engage à trouver un arrangement en cas de problème, *hors usure naturelle de l'objet*, avec le prêteur ou l'emprunteur, sachant que l'assurance individuelle est de mise.
5. J'autorise GNE à transmettre mes coordonnées aux emprunteurs potentiels

En tant que prêteur / prêteuse, je m'engage :

6. Je m'engage à prêter concrètement selon les modalités suivantes :
 - Je suis conscient que mon bien, qui sera utilisable par différentes personnes, s'expose à une usure plus rapide.
 - J'informe les participants des outils ou objets que je souhaite mettre à disposition à travers les modalités proposées par l'Utilothèque (fichier excel ou autre).
 - Je précise si besoin le descriptif des objets mis en prêt
 - J'évalue la valeur du matériel à partager, au regard de l'année d'achat, et le précise afin que l'emprunteur en soit informé avant d'initier sa démarche

d'emprunt. La valeur du matériel est mise à jour chaque année par le prêteur selon l'usure de l'outil.

- J'indique un niveau de caution pour le matériel qui le nécessiterait, dans la limite d'1/3 de la valeur déclarée de l'objet.
- Je me rends disponible pour organiser le prêt en toute convivialité et je prends le temps d'expliquer le fonctionnement du matériel si besoin.
- Je vérifie le matériel avant le prêt.
- Je vérifie le matériel après le prêt.

En tant qu'emprunteur / emprunteuse, je m'engage :

7. Je m'engage à emprunter selon les modalités suivantes :

- Je fais mon emprunt ponctuellement.
- Je n'emprunte pas à mon nom pour un tiers foyer.
- J'emprunte pour une utilisation loisir et je n'utilise pas le matériel dans un cadre professionnel.
- Je prends contact directement avec le prêteur par mail ou téléphone, pour m'assurer de la disponibilité et organiser l'emprunt. Ces informations sont précisées dans le fichier excel (ou autre moyen mis à disposition) par l'Utilothèque.
- Je m'acquiesce de la caution qui aurait été souhaitée par le prêteur.
- Je rends l'objet dans le délai convenu avec le prêteur.
- Si j'en ai besoin plus longtemps, je renouvelle impérativement ma demande auprès du prêteur.
- Je rends le matériel en parfait état (propreté, fonctionnement, consommables).
- Je signale tout problème lors de la restitution de l'objet emprunté.

En signant cette charte, je m'engage à respecter strictement les règles de fonctionnement de l'Utilothèque pour permettre la démultiplication des usages en toute confiance et convivialité.

Je suis adhérent à Goulaine Nature Environnement.

Prénom, Nom : _____

Si vous souhaitez être contacté par email : _____

Si vous souhaitez être contacté par téléphone : _____

Date : _____

Signature :